

OREFQ info

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DES QUALIFICATIONS DE LORRAINE

Sommaire

Édito **1**

Dossier **2 à 11**

L'accueil des jeunes par le réseau
des missions locales et des PAIO au
31 décembre 2006

Brèves **12**

OREFQ
Centre d'Affaires Libération
4, rue de la Foucotte - 54000 Nancy
Tél : 03 83 98 37 37
Fax : 03 83 98 98 78
E-mail : contact@orefq.fr
Site : www.orefq.fr

Directeur de la publication :
Catherine FILPA

Permanents de l'OREFQ :
Pascal BAUGER
Catherine FILPA
Fabienne JIMENEZ
René KRATZ
Alexandre PARMENT
Angélique PEPIN-VIADER

Conception charte : Phonem (Nancy)
PAO : OREFQ
Imprimerie : Bialec (Nancy)
Dépôt légal : Février 2008 - ISSN 1240-1951

édito

Avant de penser à "réussir", une grande partie de la jeunesse s'attache à vivre décemment. Le passage à l'âge adulte s'avère, dans la conjoncture actuelle, une transition malaisée qui nécessite parfois de recourir à un soutien extérieur.

Trouver un emploi, intégrer une formation, régler des problèmes de logement, de transports, de couverture maladie, ou plus simplement maintenir un lien social sont autant de raisons qui peuvent conduire des jeunes de 16 à 25 ans à entrer en contact avec les Missions Locales et PAIO, dont la mission est de favoriser leur insertion sociale et professionnelle et de lutter contre leur exclusion. Depuis l'année 2000, date à laquelle l'OREFQ a débuté une observation statistique des jeunes en contact avec ce réseau d'accueil, leur nombre ne cesse de croître.

En 2006, sur l'ensemble du territoire lorrain, le réseau des Missions locales et des Permanences d'Accueil d'Information et d'Orientation, a accueilli plus de 38 000 personnes, soit une hausse des effectifs de 6,6 % par rapport à l'année 2005, et de 15,8 % par rapport à l'année 2000.

Le présent bulletin s'articule autour de descriptions qualitatives et quantitatives issues du logiciel *Parcours* qui permet aux structures du réseau d'accueil de gérer leurs activités ; il s'appuie également sur des sources d'information externes.

Les indicateurs ont été élaborés dans le souci de rendre compte au mieux d'une réalité globale même s'il est certain que les situations individuelles particulières échappent parfois aux constats formulés dans cette analyse. Pour autant, ce document reflète bien les difficultés d'insertion d'un grand nombre de jeunes Lorrains à leur sortie du système scolaire.

L'accueil des jeunes par le réseau des Missions locales et des PAIO au 31 décembre 2006

Une féminisation de la population en contact

En Lorraine, durant l'année 2006, plus de 38 000 jeunes ont été en contact (cf. encadré n°1) avec une Mission locale ou une PAIO, soit une augmentation de 6,6 % par rapport à 2005. Au niveau national cette évolution est de 5,9 %. À l'échelle infrarégionale, les évolutions diffèrent selon les zones d'emploi (cf. carte n°1). Pour la période de 2005 à 2006 celles de Saint-Dié, du Bassin Houiller et de Thionville connaissent un accroissement élevé de leurs effectifs. Inversement, pour Nancy, les Vosges de l'Ouest, Longwy et Sarrebourg, l'évolution est négative. Le fait saillant est l'augmentation du nombre de femmes recourant au réseau d'accueil. En effet, alors que les effectifs féminins avaient connu une baisse constante de 2000 à 2004, l'augmentation amorcée en 2005 se confirme et s'accroît en 2006, avec 8,1 % de hausse (+1 428 personnes), au point qu'elles sont désormais plus nombreuses que leurs homologues masculins : la part féminine

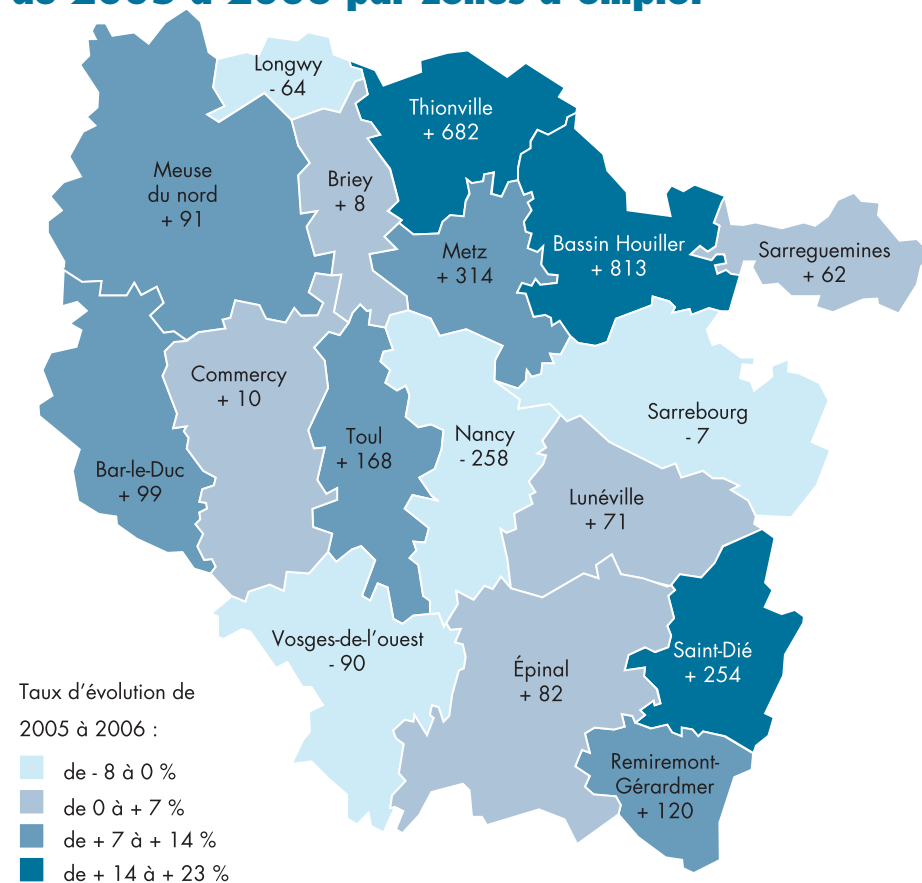
constitue ainsi, actuellement, 50,2 % des effectifs globaux, contre 49,5 % en 2005. Côté masculin, la hausse se poursuit, mais perd de sa vitesse. La croissance est de 5,1 % (+ 927 personnes) en 2006 contre 9,5 % en 2005 (cf. graphique n°1).

Bien que les proportions d'hommes et de femmes soient quasi paritaires à l'échelle régionale, les écarts varient d'une zone d'emploi à l'autre. À Commercy et Sarrebourg, par exemple, les femmes en contact avec le réseau d'accueil représentent respectivement 57 % et 59 % des effectifs globaux contre 46 % seulement à Longwy.

La hausse des effectifs féminins en 2006 concerne surtout les plus jeunes : 37 % des femmes suivies par le réseau sont âgées de 20 ans au plus, soit 11 % de plus par rapport à l'année précédente. Les femmes sont cependant majoritaires (51%) dans la tranche des 21 ans et plus.

Enfin, en 2006, 38 % des femmes sont en contact avec le réseau depuis plus de deux ans contre 40 % l'année passée. Côté masculin, ce taux est de 42 % et constant sur les deux années. Les hommes restent toujours plus longtemps en contact.

Carte 1 Évolution du nombre de jeunes en contact de 2005 à 2006 par zones d'emploi



Le chiffre indiqué représente la différence d'effectifs entre 2005-2006

En Lorraine, la population en contact avec le réseau des Missions Locales et PAIO a progressé de 6,6 % entre 2005 et 2006, soit 2 355 personnes en plus.

Dans la zone d'emploi du Bassin Houiller, le nombre de jeunes en contact a progressé de 813 en 2006, soit une évolution de 18,2 % par rapport à 2005.

Source : Missions locales et PAIO de Lorraine, Entrepôt régional *Parcours 3*

Encadré 1

Définition des "jeunes en contact"

Tout jeune en rapport avec une Mission Locale ou une PAIO est inscrit dans la base de données *Parcours 3* dans laquelle sont consignées les interventions des Conseillers dans le cadre des suivis individualisés et du traitement des demandes.

Chaque contact significatif (participation à un entretien individuel, collectif, visite, téléphone...) donne lieu à l'enregistrement, dans le logiciel, d'une actualité et des caractéristiques de ce contact (nature du service demandé, date, proposition faite par le Conseiller...). Nos observations concernent les jeunes ayant eu un contact durant l'année 2006.

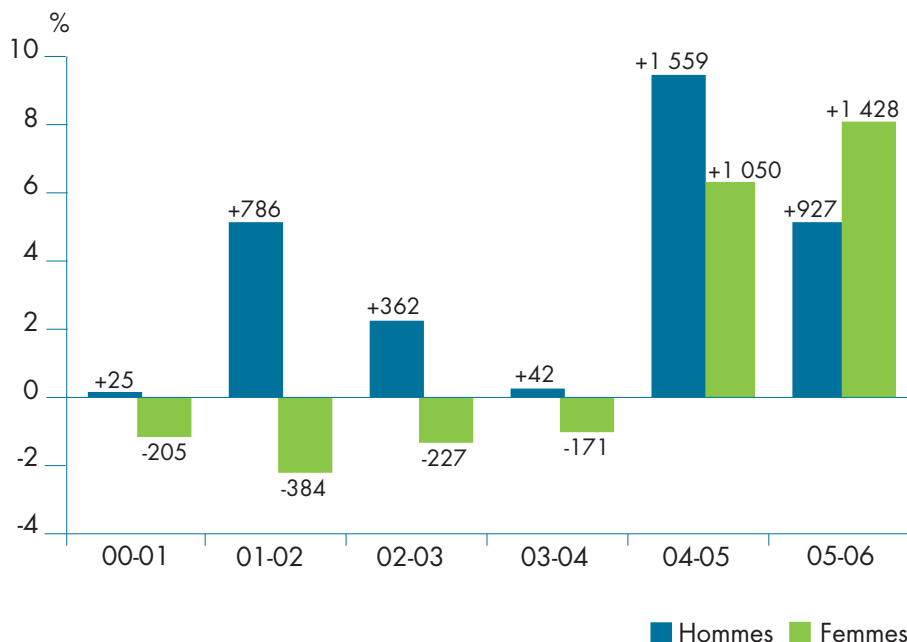
Encadré 2

Base de données

La série statistique initiée en 2000, avec une interruption en 2004 en raison de la mise en place du logiciel *Parcours 3* (cf. bulletin *OREFQ Info* n°21), se poursuit. Les indicateurs statistiques sur les jeunes accueillis par le réseau d'accueil lorrain au 31 décembre 2006 ayant servi de base à ce bulletin sont disponibles sur notre site internet www.orefq.fr.

Ces données sont produites pour les zones d'emploi, les départements et la région Lorraine. Certains indicateurs font l'objet d'une adaptation chaque année afin de prendre en compte l'évolution du logiciel *Parcours* et des informations recueillies.

Graphique 1
Évolution annuelle des effectifs des jeunes en contact selon le sexe de 2000 à 2006



Source : Missions locales et PAIO de Lorraine, Entrepôt régional *Parcours 3* de 2004 à 2006 et *Parcours 2.17* précédemment

Caractéristiques des jeunes en contact en 2006

Nous ne cantonnerons pas notre analyse à la problématique du chômage puisque les indicateurs rendent compte d'autres difficultés rencontrées par les jeunes : problèmes de logement, de mobilité, de formation... Mais cela semble un excellent point de départ puisque la précarisation professionnelle des jeunes va de pair avec leur précarisation sociale. Ainsi, les données de 2006 permettent de dresser un état des lieux plus que mitigé pour les jeunes lorrains.

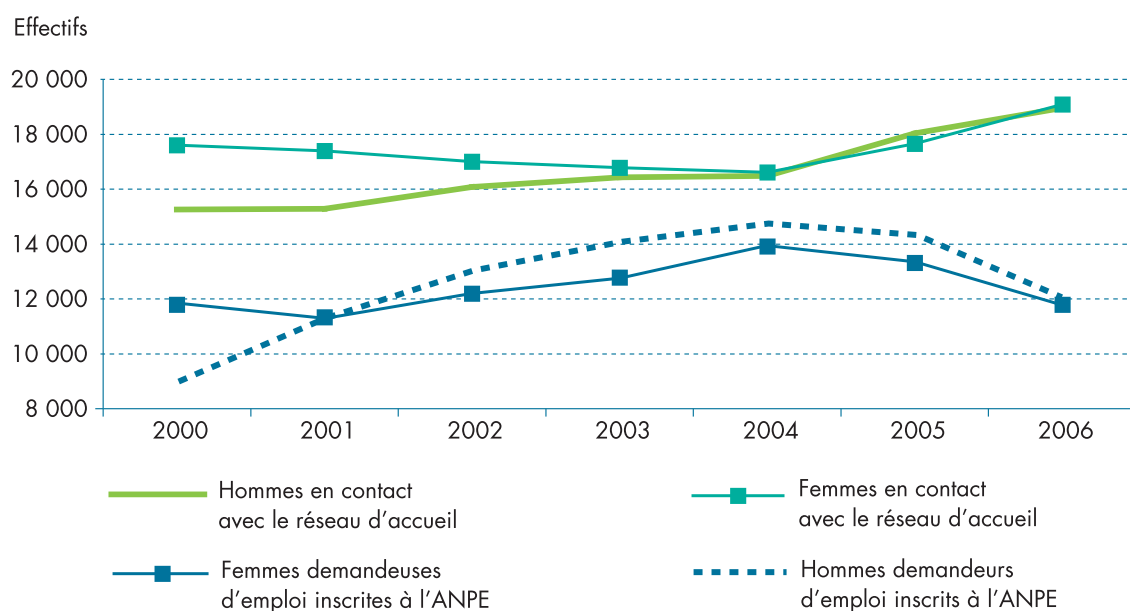
Fréquentation du réseau et demande d'emploi juvénile

Tout d'abord, il convient de rappeler que tous les demandeurs d'emploi âgés de moins de 26 ans ne sont pas forcément pris en charge par le réseau des structures d'accueil et, qu'inversement, tous les jeunes en contact avec le réseau, ne sont pas inscrits à l'ANPE, même lorsqu'ils sont chômeurs. Mais, si l'on dresse un parallèle entre les statistiques issues de *Parcours 3* d'une part, et celles produites par l'ANPE (Demande d'Emploi en Fin de Mois) d'autre part, on constate que l'écart entre les effectifs ML/PAIO et les effectifs ANPE s'amplifie depuis 2005 après un mouvement de convergence continu de 2000 à 2004 (cf. graphique n°2).

En effet, pour la période 2004-2006, le nombre de demandeuses d'emploi inscrites à l'ANPE a baissé de 15,2 % alors que celui des femmes en contact avec le réseau a augmenté de manière quasi inversement proportionnelle de 14,9 %. De même, si le nombre des hommes demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE a fortement diminué (-18,5 %) dans le même laps de temps, il a crû de 15,1 % au sein du réseau d'accueil.

Cependant, il faut être prudent sur la signification de ces chiffres, notamment, au sujet de ceux qui relatent une baisse des effectifs des demandeuses et demandeurs d'emploi car ils ne reflètent pas forcément la réalité économique des jeunes de moins de 26 ans. Peut-être, pouvons-nous suggérer que ces fluctuations s'expliquent plutôt par la confiance que les jeunes accordent à ces organismes pour les sortir de leur situation critique et par le fait que les conditions d'accueil diffèrent entre ces services ; à l'heure où les conseillers ANPE ne reçoivent les demandeurs d'emploi que par tranche de 10 à 12 minutes seulement, les jeunes trouvent sans doute une meilleure écoute auprès des conseillers du réseau d'accueil, qui les aident, en outre, à résoudre une palette de problèmes plus large.

Graphique 2 Évolution des effectifs des jeunes du réseau ML/PAIO et des effectifs ANPE des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans de 2000 à 2006



Sources : Ministère, des relations sociales et de la solidarité - *Marché du travail* DEFM de catégorie 1, 2 et 3 au 31/12/2006
Missions locales et PAIO de Lorraine, Entrepôt régional *Parcours 3* depuis 2004 et *Parcours 2.17* auparavant

Des difficultés à s'installer

La société française s'amuse d'un "phénomène Tanguy"¹ ; les jeunes de cette génération gâtée, peu habitués à prendre leurs responsabilités, choisiraient de vivre plus longtemps dans le giron familial où ils sont choyés comme des rois. Au-delà de cette caricature, le durcissement des critères par les bailleurs privés ou le nombre limité de logements sociaux, rendent d'autant plus difficile l'accès au logement, élément essentiel de l'autonomie, que les jeunes ne travaillent pas et ne disposent que de peu de revenus. Or, c'est précisément de cette population qu'il est question ici.

En Lorraine, en 2006, 71,3 % des jeunes en contact résident chez leurs parents ou dans leur famille. Et parmi eux, très peu (7,4 %) déclarent, en effet, connaître des problèmes de logement. Pourtant, il convient de relativiser.

Par ailleurs, les 3 660 jeunes dont l'hébergement est précaire (foyers, centres, hôtels, amis, sans hébergement, hébergement nomade et autres), près de 10 % des jeunes en contact, moins du quart estime rencontrer des problèmes dans ce domaine. Les jeunes semblent donc simplement de plus en plus résignés face à cette difficulté croissante de trouver un toit.

La zone d'emploi de résidence joue sur le mode d'hébergement des jeunes. À Thionville, dans le Bassin houiller, à Sarreguemines et Longwy où la pression frontalière renforce les problèmes d'accès au logement, les jeunes en contact vivent davantage chez leurs parents ou dans leur famille (de 74 % à 81 %). Dans certaines zones d'emploi vosgiennes (Vosges de l'ouest, Remiremont-Gérardmer et Epinal) et la principale zone universitaire de Lorraine (Nancy), où le nombre de logements à faible loyer ou de logements de petite taille est plus important, les jeunes ayant perdu leur crémaillère sont plus nombreux. Dans ces zones, les jeunes en contact qui assument un logement indépendant sont 24 à 29 % contre 19 % seulement pour l'ensemble des jeunes en contact de la Lorraine. La zone qui subit le plus fort déficit de jeunes à logement autonome est celle de Thionville puisqu'ils ne représentent que 11 % des jeunes en contact. C'est à Metz et Nancy, les deux grands pôles d'activité tertiaire de la Lorraine, que se concentre une forte proportion de jeunes sans logement ou en logement précaire avec près de 16 % des jeunes en contact.

Bien qu'elles figurent elles aussi au nombre des squatteurs et des mal logés, les femmes sont globalement plus nombreuses à prendre leur envol et représentent 71 % de l'ensemble des jeunes

¹ : Dans ce film éponyme d'Étienne Chatiliez, un trentenaire brillant (étudiant de Normal Sup, agrégé de philosophie qui termine une thèse de chinois) et séduisant se refuse à quitter ses parents, une famille parisienne bourgeoise, car il les aime et s'épanouit parfaitement au sein du foyer familial.

disposant d'un logement autonome. 27 % des femmes qui recourent au réseau d'accueil, contre seulement 11 % des hommes vivent sous leur propre toit. Comme nous l'avons déjà mentionné, les femmes en contact sont plus âgées que les hommes, donc plus enclines à s'installer. À cela s'ajoute le fait qu'elles vivent plus fréquemment en couple ; 16,4 % d'entre elles vivent maritalement, en majorité sans contrat (ni mariage, ni PACS), contre 5,5 % des jeunes hommes.

8,5 % des jeunes en contact sont parents

Les femmes en contact avec le réseau d'accueil assument également plus souvent des responsabilités parentales : 13,1 % d'entre elles sont mères, alors que seulement 3,8 % des hommes en contact sont pères.

Mais, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, le fait d'être parent ne signifie pas automatiquement de pouvoir jouir d'un logement autonome ; seuls 32 % des jeunes parents en contact bénéficient d'un tel mode d'hébergement. Près de 40 % d'entre eux vivent dans des foyers d'accueil et 28 % sont hébergés dans la famille. Par ailleurs, la vie conjugale est loin d'être la règle et parmi eux, 52,0 % vivent seuls. Et, 83,3 % des parents isolés sont des femmes.

Outre les jeunes pris en charge par les Missions locales et les PAIO, plus de 4 000 enfants (3 100 dont la mère est en contact avec le réseau d'accueil et plus de 900 pour lesquels c'est le père qui est en contact, en supposant que les parents ne soient pas simultanément en contact avec le réseau) sont donc indirectement concernés par les activités du réseau d'accueil. Il s'agit alors d'œuvrer à l'insertion de la famille tout entière.

Une faible mobilité

Il ne suffit pas de se référer au nombre de jeunes ayant le permis ou disposant d'un véhicule pour mesurer efficacement le potentiel de mobilité. Il est indéniable cependant que l'absence de moyen de locomotion ou même le recours systématique aux transports en commun peuvent constituer un frein à l'activité professionnelle (déplacements, horaires spécifiques...), surtout en milieu rural. Si l'on considère la part des jeunes qui ne disposent d'aucun moyen de locomotion, la situation semble s'être améliorée depuis 2000 puisqu'elle perd 3,4 points, s'élevant quand même encore à près de 10 %.

Au 31 décembre 2006, 36,9 % des jeunes de 18 ans et plus en contact déclarent avoir le permis B, contre 40,5 % en 2000, et 31,2 % disposent d'une

automobile, qu'ils en soient propriétaires ou non. On constate qu'il n'y a pas de différence notable en fonction du sexe mais il existe une importante corrélation entre le niveau de formation et les moyens de locomotion utilisés. En clair, plus le niveau de formation est élevé, plus la proportion de jeunes utilisant une auto augmente ; ainsi 70,8 % des Bac+2 et plus (niveau I à III) sont concernés contre 14,2 % des Vbis ou VI de 18 ans et plus.

Par ailleurs, le durcissement des modalités d'obtention du permis de conduire, les coûts liés à l'achat et l'entretien d'une voiture mais également les politiques locales de développement des transports collectifs, expliquent certainement une fréquentation accrue des transports en commun au cours de l'année 2006 ; 18 218 jeunes, soit près de la moitié de la population en contact les utilisent dont une majorité de jeunes femmes. Les usagers de solutions alternatives, telles que le cyclomoteur, la moto ou le vélo, sont dans 3 cas sur 4 des hommes. Quasiment un jeune homme sur cinq (17,4 %) use de l'un de ces moyens de locomotion.

Des bagages légers

L'enquête *Génération 2001*, fruit d'un partenariat entre le Céreq, le Grée (Groupe de Recherche sur l'Éducation et l'Emploi) et l'OREFQ, (résultats publiés en 2006), s'est intéressée à l'insertion professionnelle des jeunes Lorrains trois années après leur sortie du système scolaire en 2001. La tendance dégagée par cette enquête montre que "les conditions de l'insertion sont d'autant meilleures que le niveau de diplôme est élevé". Ce constat invite à regarder de près la situation des jeunes en contact avec les structures lorraines.

En 2006, en Lorraine, au premier accueil 73,2 % des jeunes en contact étaient issus d'une formation technique, soit 3,1 points de plus qu'en 2000. La légère amélioration du niveau de formation relevée en 2005 ne s'est pas poursuivie cette année : 40,9 % des garçons et 28,9 % des filles intègrent le réseau avec un niveau Vbis ou VI et, au 31 décembre 2006, 48,4 % des jeunes n'ont pas validé de diplôme de niveau V ou plus, soit 1,2 point de plus par rapport à 2005. A la date d'observation, 18 420 jeunes cette année, contre 16 861 en 2005, sont titulaires au plus d'un BEPC.

Lorsqu'elles entrent en contact, les femmes sont toutefois plus formées puisque 30,8 % d'entre elles ont au moins le niveau IV, contre 18,3 % des garçons. Et, à partir du niveau de la Terminale générale ou technique, elles sont en proportion et en nombre plus présentes que les garçons. Cela confirme, pour les niveaux IV à II, les écarts constatés selon le genre chez les sortants de la *Génération 2001*.

Au niveau V, les effectifs en contact par genre sont sensiblement les mêmes et représentent environ 39 % de la population. S'agissant de la dernière classe fréquentée par les jeunes, les garçons sont toujours mieux représentés dans les CAP, les femmes sont majoritaires dans les Mentions complémentaires et les BEP.

Le taux de jeunes en contact titulaires au plus d'un BEPC, établi à 48,4 % au niveau régional, connaît de fortes variations selon les zones d'emploi ; les plus faibles pourcentages caractérisent Briey, Thionville et Toul où entre 42 et 44 % des jeunes en contact sont dans ce cas ; à l'autre extrême se trouvent Saint-Dié, le Bassin houiller et Metz avec entre 55 et 57 % des jeunes sans diplôme de niveau V. Mais bien que nous n'ayons pas encore les résultats du recensement en continu pour la présente analyse, il est clair que le niveau global des jeunes pris en charge par le réseau d'accueil est bien inférieur à celui des jeunes actifs lorrains, dans la même tranche d'âge.

Quels revenus en attendant l'emploi ?

Dans l'entrepôt régional *Parcours 3*, l'information sur les ressources financières des jeunes lorrains en contact est succincte. La lecture transversale des autres données nous permet cependant d'affirmer que ces jeunes n'ont pas ou peu de revenus et, en tout cas, trop peu, pour couvrir les frais inhérents à leur autonomie. Souvent âgés de moins de 25 ans, ils ne peuvent pas prétendre au RMI à moins d'avoir des enfants à charge. Et pour ceux qui ne sont pas hébergés dans la famille, il ne reste que les aides sociales, certaines allocations attribuées par la CAF (APL, API...) ou les allocations chômage (quand ils ont assez travaillé pour y avoir droit), pour assurer un minimum leur subsistance.

Dans le souci d'éviter à tout prix l'exclusion sociale des jeunes, le soutien matériel, voire financier des conseillers du réseau d'accueil est souvent nécessaire ; ce sont eux, en effet, qui constituent les dossiers pour l'obtention d'une aide financière.

Le Fonds d'Aide aux Jeunes (*cf.* encadré n°3), destiné aux 18-25 ans disposant de ressources faibles ou nulles, a pour but d'assurer un secours d'urgence (hébergement, santé, alimentation...) ou de soutenir un projet d'insertion (transports, présentation...). Cette aide est, dans ces deux cas, ponctuelle et limitée quant à son montant. Mais, elle peut aussi quelquefois s'inscrire dans la durée : l'aide d'accompagnement (santé, alimentation...) est alors mensualisée. Elle est toutefois réexaminée par le comité d'attribution tous les trois mois car elle suppose que le jeune s'engage à mener son projet d'insertion jusqu'à son terme.

Encadré 3

Précisions sur les FAJ (fonds d'aide aux jeunes)

Créés en 1989 et rendus obligatoires par la loi du 29 juillet 1992 relative au RMI, les FAJ sont depuis le 1er janvier 2005, placés sous la responsabilité exclusive du Président du Conseil Général qui fixe, après avis du Conseil Départemental d'Insertion, les conditions et les modalités d'attribution des aides. Alors qu'originellement, ils étaient financés par l'État, le Département et d'autres partenaires tels que les communes ou les CAF, chaque département décide et assure désormais seul la gestion du FAJ définie dans un règlement intérieur. Il peut néanmoins solliciter les collectivités territoriales ou les organismes de protection sociale pour participer au financement. Et il peut également, par convention, déléguer toute ou partie de la gestion du fonds aux communes.

Rappelons que l'aide accordée dans le cadre du FAJ reste très souvent modeste et en tout état de cause ponctuelle. A titre d'exemples et faute de données régionales, la moyenne annuelle des aides accordées en 2006 par la Mission locale de Briey s'élevait à 257 euros par personne. Elle était de :

- 140 euros pour la Mission locale du Val de Lorraine
- 128 euros pour la Mission locale de Meuse du nord
- 171 euros pour la PAIO de Neufchâteau

De même en 2005, d'après les données remontées au niveau national, la moyenne de l'aide accordée était de 86 euros en Moselle, de 254 euros dans les Vosges et de 206 euros pour la métropole.

Précisions sur le CIVIS (contrat d'insertion dans la vie sociale)

Conclu avec les Missions locales ou les PAIO, il s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans révolus et a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Le CIVIS a intégré et complété le programme d'accompagnement TRACE. Dans ce dispositif, créé par la loi d'orientation relative à la lutte contre l'exclusion de 1998, l'idée était d'appréhender les difficultés d'insertion des jeunes dans leur globalité afin de les mener à terme vers un emploi durable. Les résultats décevants au regard des objectifs (un tiers des jeunes seulement ayant décroché un CDI ou un CDD de plus de 6 mois) ont conduit à l'abandon de ce programme au bénéfice du CIVIS.

En ce qui concerne l'allocation financière allouée dans le cadre du CIVIS, elle est de 5 à 10 euros par jour, avec un plafond de 300 euros par mois et de 900 euros par an. Elle ne s'adresse qu'aux jeunes de 18 à 25 ans ne présentant aucun revenu.

Le CIVIS, "Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale", mis en place en 2003, permet également aux jeunes de plus de 18 ans ayant un niveau IV ou moins, qui rencontrent des difficultés particulières dans leur insertion professionnelle, de recevoir un soutien financier pendant les périodes où ils ne perçoivent ni rémunération, ni allocation d'aucune sorte. Le jeune bénéficie d'une allocation de l'État et d'une protection sociale en contrepartie desquelles il s'engage à accomplir les actions (formation, stage...) destinées à lui faire réaliser son projet professionnel (cf. encadré n°3), jusqu'à un emploi durable. On distingue deux types de CIVIS : le "dispositif de droit commun" destiné aux jeunes de niveau IV et V, conclu pour un an renouvelable une fois si l'objectif n'est pas atteint et le "dispositif renforcé", qui s'adresse aux jeunes de niveau Vbis, VI et, depuis le 15 juin 2006, V n'ayant pas obtenu leur diplôme, qui est renouvelable d'année en année jusqu'à l'accès à l'emploi.

Au cours de l'année 2006, 13 313 jeunes en contact ont bénéficié des CIVIS en Lorraine alors qu'ils n'étaient que 5 538 au 31 décembre 2005. Cette hausse des entrées dans ces programmes s'explique aussi bien par une importante augmentation des effectifs que par une redistribution des derniers jeunes issus du dispositif TRACE, aujourd'hui définitivement clos. 56,4 % des bénéficiaires du dispositif renforcé sont des garçons alors que le dispositif de droit commun concerne surtout les filles (58,3 %). Rien d'étonnant si l'on considère la différence de niveau de formation entre les uns et les autres. Un fonds financier spécifique au CIVIS, le Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes (FIPJ) a permis de financer en 2006 plus de 2 800 jeunes engagés dans ce programme sous forme d'aide directe (pour les mineurs n'accédant pas à l'allocation CIVIS ou pour le logement) ou indirecte (financement d'actions pour les publics en très grande difficulté).

Une situation plus difficile pour les jeunes résidant en zone urbaine sensible (ZUS)

Ces dernières années, des dispositifs tels que la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre Les Discriminations et Pour l'Égalité), créée par la loi du 30 décembre 2004, la "Charte de la Diversité dans les entreprises", lancée en 2004 et dont certaines entreprises ignorent encore l'existence, ou même l'idée d'un recours au CV anonyme, témoignent d'une réaction politique et citoyenne face à la banalisation des discriminations à l'embauche. Celles-ci s'exercent essentiellement à l'encontre des personnes issues de l'immigration, des femmes, des travailleurs âgés de plus de 50 ans, des jeunes et des habitants des "quartiers sensibles". Que faire lorsque l'on cumule plusieurs de ces caractéristiques sociales ? À une époque où la simple mention d'une adresse est parfois réhivitoire pour certains employeurs, est-ce un hasard si, au 31 décembre 2006, les jeunes résidant dans les Zones Urbaines Sensibles représentent 19,4 % des jeunes en contact avec le réseau ?

Encadré 4

Définition des ZUS

Selon l'INSEE, les ZUS sont "des territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible de la politique de la ville en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires". Les ZUS sont habituellement situées en périphérie des grandes villes, marquées par un habitat dégradé et/ou concentrationnaire, une forte densité de population et un nombre élevé de personnes au chômage. L'Atlas des ZUS mis en ligne sur le site de la Délégation Interministérielle à la Ville fait apparaître 38 ZUS en Lorraine : 9 en Meurthe-et-Moselle, 2 en Meuse, 22 en Moselle, et 5 dans les Vosges (cf. <http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/chercherZUS.htm>)

Tableau 1
Évolution des caractéristiques des jeunes en contact entre 2000 et 2006 et écarts selon le lieu de résidence (ZUS/hors ZUS) en 2006

2000	2005	2006	Ecart 2000- 2006	Principales caractéristiques des jeunes en contact	2006	
					ZUS	hors ZUS
32 860	35 697	38 052	5 192	Nombre de jeunes en contact	7 391	30 661
100,0	100,0	100,0	-	poids (%)	19,4	80,6
53,5	49,5	50,0	-3,5	% femmes	47,6	50,8
2,6	1,8	1,5	-1,1	% travailleurs handicapés	1,3	1,5
69,6	69,4	71,3	+1,7	% vivant chez les parents ou en famille	76,6	70,0
13,2	11,0	9,8	-3,4	% sans moyen de locomotion	6,3	10,6
40,8	47,0	47,9	+7,1	% usagers des transports en commun	61,6	44,6
40,5	36,6	36,9	-3,6	% permis B chez les 18 ans et plus	32,6	37,9
8,9	8,7	8,5	-0,4	% ayant enfant ou plusieurs enfants	10,7	7,9
86,7	87,7	88,0	+1,3	% célibataires	86,7	88,3
48,5	47,2	48,4	-0,1	% niveau Vbis ou VI au 31 décembre 2006	58,3	46,0
33,3	37,0	37,5	+4,2	% premiers accueils	28,9	39,6
-	26,2	26,7	-	% sortis du système scolaire depuis moins de 6 mois	30,1	25,8
-	19,7	20,2	-	% sortis du système scolaire depuis 6 à 11 mois	20,8	20,1
-	8,3	20,8	-	% bénéficiaires du CIVIS V et plus	19,9	21,0
-	7,2	14,2	-	% bénéficiaires du CIVIS Vbis et VI	17,4	13,4

Source : Missions locales et PAIO de Lorraine, Entrepôt régional *Parcours 3* pour 2006 et 2005 et *Parcours 2.17* pour 2000

Ces jeunes entrent tôt et sortent tard. La fréquentation du réseau d'accueil par les jeunes des ZUS débute plus rapidement après leur sortie du système scolaire ; 30,1 % d'entre eux sont entrés en contact dans les six mois qui ont suivi la sortie de l'école, contre 25,8 % pour les autres jeunes. Il se peut que ces jeunes soient particulièrement conscients des difficultés qui compromettent leur insertion. Mais l'implantation des structures du réseau dans les quartiers dits "difficiles" constitue aussi un facteur favorisant l'orientation des usagers. Par ailleurs, les jeunes des ZUS restent plus longtemps dans le réseau que les autres puisque près de 30 % seulement des résidents de ZUS en contact se sont inscrits dans l'année 2006 contre près de 40 % des jeunes en contact hors ZUS. Cela atteste également d'une insertion particulièrement ardue.

Les caractéristiques des jeunes en contact résidant en ZUS diffèrent parfois peu de celles des autres jeunes mais laissent presque toujours entrevoir des situations plus difficiles (cf. tableau n°1). Ainsi, alors que sur l'ensemble du réseau d'accueil lorrain les femmes sont majoritaires, 52,4 % des jeunes résidant en ZUS sont des hommes. Le niveau de formation apparaît plus faible encore qu'à l'échelle régionale ; 58,3 % des jeunes ne sont pas du tout qualifiés contre 48,4 % à l'échelle régionale. Ils sont d'ailleurs 17,4 % à bénéficier d'un CIVIS renforcé (soit 4 points de plus que les autres jeunes).

Dans ces zones où les loyers sont abordables, la proportion de couples d'une part, et de parents d'autre part, est plus importante que dans le reste du territoire. Cela peut entraîner des problèmes supplémentaires, liés à la garde d'enfants, dans l'accès à l'emploi.

Vers des lendemains qui chantent ?

Métiers préparés et métiers recherchés

En 2006, au premier contact, 27 848 jeunes sont issus de l'enseignement technique². Pour 52 % d'entre eux nous disposons d'une information assez précise sur le(les) métier(s) préparé(s), c'est-à-dire ceux auxquels leur formation les destine.

Rappelons que la définition du métier préparé s'appuie sur la nomenclature du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) de l'ANPE et qu'il est parfois ardu de faire correspondre formations suivies et emplois. De plus, si l'on examine la dernière classe des sortants de l'enseignement technique par voie directe, les études apparaissent parfois trop généralistes pour que

les conseillers puissent faire le choix d'une famille de métiers. Cependant, nous nous autoriserons à dégager des tendances.

81 % de l'ensemble des femmes en contact dont le métier préparé est renseigné ou défini, soit 7 500 personnes, se rassemblent dans quatre catégories professionnelles : *Services aux personnes et à la collectivité*, *Services administratifs et commerciaux*, *Distribution et vente*, et *Industrie hôtelière*. Les femmes continuent donc à être formées massivement dans le secteur tertiaire. Pourtant, les formations suivies ne les mènent pas automatiquement à l'emploi ; à l'heure où, par exemple, les secrétaires doivent être bilingues, voire trilingues, maîtriser des logiciels de comptabilité complexes, le BAC Pro Secrétariat apparaît trop léger. De même, si l'on se réfère au fascicule de l'ANPE, *Mon Marché de l'emploi en Lorraine, Guide du Demandeur d'emploi*, qui dresse de manière synthétique l'état du marché de l'emploi en Lorraine en 2005 (actualisé en 2007 pour 8 bassins d'emploi), on observe que les femmes en contact sont surreprésentées dans les métiers où la concurrence est forte (vendeuse, secrétaire).

Côté masculin en revanche, les effectifs sont mieux répartis. 83,9 % des quelque 6 800 individus pour lesquels les familles de métier ont pu être déterminées, sont représentés dans six catégories professionnelles de l'industrie, des métiers techniques et du tertiaire. Les hommes semblent donc, en théorie au moins, davantage dispersés et susceptibles de s'intéresser à certains métiers dits porteurs, à faible concurrence. Pourtant, ils sont en moyenne suivis plus longtemps par le réseau d'accueil, ce qui atteste que l'orientation en formation ne fait pas tout.

Parcours 3 permet d'étayer ces constats grâce aux données concernant les métiers souhaités, c'est-à-dire ceux recherchés par les jeunes en contact au 31 décembre 2006. Nous attirons cependant l'attention du lecteur sur la prudence à avoir dans la lecture des données disponibles car, pour plus d'un quart des effectifs, il n'est pas fait mention de quelque métier souhaité que ce soit. Pourtant, si l'on choisit de comparer les données de *Parcours* à celles produites par l'ANPE sur les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi du même âge, on constate une certaine similitude des aspirations même si certaines divergences méritent d'être soulignées ; les femmes en contact recherchent moins fréquemment que les demandeuses d'emploi, à travailler dans les métiers de la *Distribution et de la vente* ou les *Services administratifs et commerciaux* alors que, comme on l'a vu précédemment, leurs formations les y prédestinaient. En revanche, elles sont un peu plus nombreuses à chercher un emploi dans l'*Industrie hôtelière* et les *Professions paramédicales*. Pour les hommes, les jeunes en contact cherchent plus que leurs homologues demandeurs d'emploi dans les métiers du *Bâtiment et des travaux publics*. Il s'agit même de la première catégorie professionnelle

2 : L'enseignement "technique" dans *Parcours* renvoie en fait à l'enseignement technologique et à l'enseignement professionnel

souhaitée alors qu'elle était la deuxième pour le métier préparé, loin derrière la *Mécanique, l'électricité et l'électrotechnique*. Et plus que les demandeurs d'emploi, les jeunes hommes en contact avec le réseau regardent du côté de l'*Industrie hôtelière* et des *Services aux personnes et à la collectivité*. Ils sont en revanche moins nombreux à rechercher des emplois de cadres et de techniciens car globalement moins formés.

L'aide apportée aux jeunes par les conseillers du réseau d'accueil dans la définition de leur projet professionnel explique sans doute que les jeunes hommes et femmes en contact s'orientent doucement vers des métiers porteurs. Cependant, les projets ne sont pas toujours réalisables et cette réorientation des choix professionnels ne suffit pas forcément à assurer l'insertion professionnelle des jeunes, comme en témoigne le temps passé au chômage par les jeunes en 2006.

Une meilleure qualité des emplois et une baisse du chômage

Pour mesurer l'efficacité de l'action du réseau d'accueil en terme d'insertion professionnelle des jeunes, observons le parcours des jeunes entrés en contact en 2006, mois par mois (cf. graphique n°3a). Le chômage reste la situation la plus fréquemment vécue par les jeunes au bout d'une année et la marche vers l'emploi apparaît souvent lente et progressive.

Toutefois, si l'on se réfère à l'année précédente, la situation des jeunes s'améliore clairement en douze mois. Le temps passé au chômage (cf. encadré 5), par les jeunes Lorrains avoisine 74,5 % au cours du premier mois mais perd 38 points pour être de 36,5 % au douzième mois (44 % en 2005). Cette baisse profite même aux jeunes des ZUS (cf. graphique n°3b). Pour eux, la part du temps au chômage demeure certes à 41 %, contre 35,5 % pour les autres jeunes, mais elle faiblit de plus de 12 points par rapport à 2005.

Par ailleurs, l'amélioration de la qualité des emplois pour les jeunes en contact annoncée en 2005 par rapport aux années précédentes, semble se confirmer cette année. En 2006, alors qu'au cours du premier mois suivant l'entrée, 6,8 % du temps des jeunes seulement est consacré à un emploi non aidé (CDD + CDI + Intérim), cette proportion atteint 24 % au terme des 12 mois.

Cette année, les jeunes des ZUS profitent aussi d'une meilleure qualité des emplois (20 % du temps en emploi non aidé au terme des douze mois, contre 15,9 % en 2005).

Parallèlement, on assiste dans le même temps à une hausse non négligeable du temps passé en contrats aidés de type CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) ou CDD d'insertion (10,4 % en 2005 à 15,6 % en 2006).

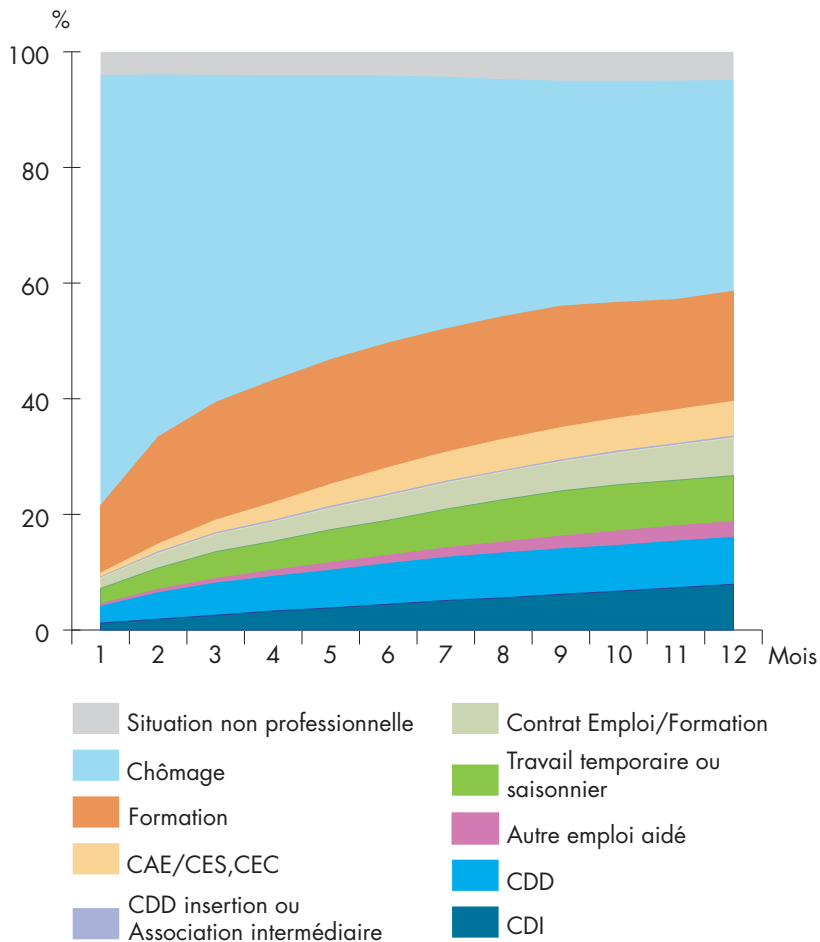
Enfin, en 2006, la formation professionnelle occupe rapidement et assez fréquemment les jeunes en contact ; dès le premier mois, elle représente 11,7 % de leur temps, atteint 21,5 % au sixième mois et se stabilise à 19 % au douzième mois (4 points de plus qu'en 2005). Malgré cette progression du temps consacré à la formation, l'alternance traditionnelle se situe à un niveau étonnamment bas, soit 6,6 %. Pourtant, les Contrat Emploi-Formation, nommés aussi contrats en alternance, qui permettent d'acquérir des connaissances théoriques tout en exerçant une expérience professionnelle, apparaissent souvent comme une deuxième chance pour des jeunes en échec dans le système scolaire initial. Conduisant généralement à un diplôme, à un titre professionnel ou au moins à un certificat de compétences, ce type de contrat permet d'agir sur l'accès à un emploi durable.

Il reste de grandes marges d'amélioration pour élever le niveau de qualification professionnelle de ces jeunes, à condition que l'on trouve d'une part, le moyen d'augmenter la motivation à se former et d'autre part, d'augmenter le nombre des places d'accueil côté employeur.

Graphique 3

Évolution de la part du temps passé par les jeunes sortis du système scolaire pendant les douze premiers mois de contact avec le réseau.

3a - ensemble

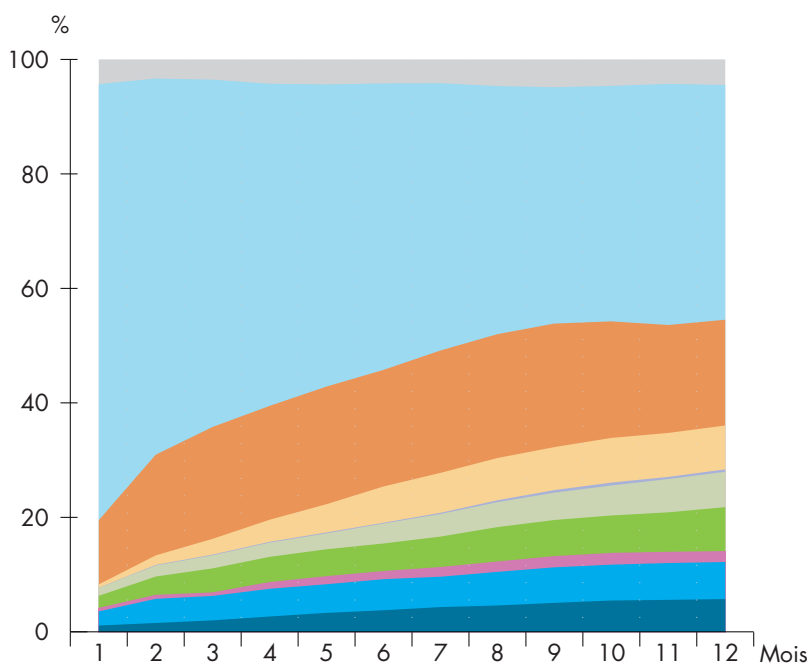


Encadré 5

Mode de calcul de l'indicateur utilisé dans le graphique n°3

L'observation est effectuée sur l'ensemble des jeunes qui sont toujours en contact avec le réseau à la date du 31 décembre 2006 et qui se sont inscrits à la ML ou PAIO durant l'année 2005. Sont exclus de cette sous-population les jeunes qui ont réintégré la formation initiale. Pour chaque jeune, on comptabilise mois par mois et pendant une période qui dure 12 mois après l'inscription chaque situation vécue (travail, inactivité, formation professionnelle, chômage, etc.). Tous les doublons de situation ont été éliminés pour ne garder que la situation la plus favorable au jeune (pour un jeune suivant une formation et parallèlement toujours demandeur d'emploi, on retient sa formation. Pour un jeune qui travaille et qui suit parallèlement une formation, on retient l'emploi). Puis, la proportion passée par le jeune dans chacune des situations différentes est calculée en tenant compte du nombre réel de jours dans chaque mois.

3b - dans les ZUS



Source : Missions locales et PAIO de Lorraine, Entrepôt régional *Parcours 3*

CD de Compilation des principales publications sur la situation socio-professionnelle des jeunes en Lorraine

Diffusé avec ce bulletin, ce CD compile les travaux sur la situation des jeunes en Lorraine de 2005 à 2007 :

- Le rapport du CES Lorraine "Les jeunes de 16 à 25 ans: un atout pour la Lorraine".
- Les résultats de l'enquête *Génération 2001* en Lorraine "Quand l'école est finie..." et "Les sortants de l'enseignement supérieur".
- Les résultats des enquêtes sur l'insertion dans la vie active des apprentis (IPA) et des lycées d'enseignement général et technologique et lycées professionnels (IVA).
- Le bulletin *OREFQ info* sur l'accueil des jeunes dans les Missions Locales et PAIO au 31/12/2005.
- "Les non qualifiés scolairement en Lorraine. Quels devenir à l'égard de l'emploi et de l'activité ? L'exemple de la *Génération 2001*" étude du GREE/DRTEFP.
- Les actes du colloque de la MGI "Le décrochage n'est pas une fatalité".
- Les sortants sans qualification de l'enseignement public en 2004.
- Les articles de l'INSEE parus dans *Économie Lorraine* : "Combien d'étudiants en Lorraine en 2015 ?", "Premier emploi en Lorraine : l'insertion par l'intérim", "Les 15-29 ans en Lorraine : diplôme, activité et niveau de vie".

Géographie de la formation professionnelle. Edition 2007

Un groupe de travail auquel participent les principaux services de l'Etat ainsi que plusieurs OREF et animé par le Céreq vient de publier cet ouvrage intéressant qui comporte une trentaine d'indicateurs statistiques significatifs sur le contexte démographique, l'emploi et le marché du travail de chaque région française ainsi que sur les caractéristiques relatives à la formation professionnelle initiale et continue.

La publication vise à apporter des matériaux utiles à l'évaluation des politiques régionales de formation professionnelle confiée depuis la Loi du 4 mai 2004 au Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie (CNFPTLV). Tous les indicateurs ont été analysés et cartographiés, et sont organisés en chapitres cohérents afin de faciliter leur compréhension par les acteurs de la formation professionnelle.

L'ouvrage est structuré en 6 grands chapitres dont 3 dédiés à l'éducation/formation dans les régions : enseignement secondaire, enseignement supérieur et formation professionnelle continue.

Au-delà des besoins de l'évaluation, ces données peuvent servir de supports pour la construction de certains diagnostics partagés.

Ouvrage disponible sur demande au :

CNFPTLV

78, rue Lecourbe

75015 Paris

Téléphone : 01.44.38.34.36

Télécopie : 01.44.38.34.99

Site Internet : www.cnfptlv.gouv.fr



OREFQ

**Observatoire Régional de l'Emploi,
de la Formation et des Qualifications**

Centre d'Affaires Libération • 4, rue de la Foucotte • 54000 Nancy

Tél. : 03 83 98 37 37 • Fax : 03 83 98 98 78

Site web : www.orefq.fr

Courriel : contact@orefq.fr